BULLETIN MUNICIPAL DE

COULANDON

COULANDON



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

N°11 - Juin 2026

PRÉSENTATION DES ÉLUS





Jean-Michel GRIFFET
Maire



Denis MISSIAEN
1er adjoint



Sylviane BEL-ANDRÉ
2e adjoint



Jean-Hugues BEL
3e adjoint



Sophie COUMONT
4e adjoint



Héline BRÉCHIGNAC
conseillère



Stéphane PFEIFFER
conseiller



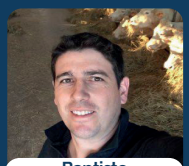
Catherine PAUL
conseillère



Bruno HÉBRARD
conseiller



Christine CHEVALIER
conseillère



Baptiste DE FRESSANGES
conseiller



Emilie PALLIENNE DU PLAIX
conseillère



Émile VOIGNIER
conseiller



Isabelle CANCRE-PLAULT
conseillère



Sébastien BRUN
conseiller

RÉPARTITION DES ÉLUS PAR COMMISSION

Vie locale et communication	Jean-Michel Griffet (président), Sophie Coumont (rapporteur), Héline Bréchignac, Sylviane Bel-André, Isabelle Cancre-Plault, Émile Voignier, Stéphane Pfeiffer, Jean-Hugues Bel (membres)
Entretien voirie – bâtiments	Jean-Michel Griffet (président), Denis Missiaen (rapporteur), Jean-Hugues Bel, Isabelle Cancre-Plault, Bruno Hébrard, Stéphane Pfeiffer, Sébastien Brun, Baptiste de Fressanges (membres)
Jeunesse	Jean-Michel Griffet (président), Sylviane Bel-André (rapporteur), Isabelle Cancre-Plault, Baptiste de Fressanges, Émilie Pallienne du Plaix, Héline Bréchignac (membres)
Grands travaux	Jean-Michel Griffet (président), Jean-Hugues Bel (rapporteur), Catherine Paul, Isabelle Cancre-Plault, Christine Chevalier, Stéphane Pfeiffer, Baptiste de Fressanges, Émilie Pallienne du Plaix, Héline Bréchignac (membres)
Personnel	Jean-Michel Griffet (président), Denis Missiaen (rapporteur), Catherine Paul, Isabelle Cancre-Plault, Bruno Hébrard, Émile Voignier (membres)
Budget – finances	Jean-Michel Griffet (président), Jean-Hugues Bel (rapporteur), Catherine Paul, Isabelle Cancre-Plault, Émilie Pallienne du Plaix (membres)
CCAS	Jean-Michel Griffet (président), Sylviane Bel-André (rapporteur), Catherine Paul, Christine Chevalier, Émilie Pallienne du Plaix, Héline Bréchignac (membres)
Cimetière	Jean-Michel Griffet (président), Sylviane Bel-André (rapporteur), Catherine Paul, Isabelle Cancre-Plault, Christine Chevalier, Émile Voignier (membres)

DÉLÉGATIONS EXTERNES

Communauté d'Agglomération de Moulins	Jean Michel Griffet (titulaire), Denis Missiaen (suppléant)
SIVOM RGA	Bruno Hébrard, Baptiste de Fressanges (titulaires), Isabelle Cancre-Plault, Stéphane Pfeiffer (suppléants)
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)	Jean-Hugues Bel (titulaire), Émilie Pallienne du Plaix (suppléante)
SICTOM	Isabelle Cancre-Plault (titulaire), Émile Voignier (suppléant)
Contrôle des listes électorales	Christine Chevalier (titulaire), Émile Voignier (suppléant)
SDE 03	Denis Missiaen (titulaire) , Bruno Hébrard (suppléant)
Référent sécurité routière	Émile Voignier (titulaire), Stéphane Pfeiffer (suppléant)
Référent ambroisie	Baptiste de Fressanges (titulaire), Isabelle Cancre-Plault (suppléante)
Référent pandémie	Héline Bréchignac (titulaire), Émilie Pallienne du Plaix (suppléante)
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Catherine Paul (titulaire), Isabelle Cancre-Plault (suppléante)
Centre social	Sylviane Bel-André (titulaire), Christine Chevalier (suppléante)
AFR Les Belettes	Sylviane Bel-André (titulaire), Émilie Pallienne du Plaix (suppléante)
Référent défense	Baptiste de Fressanges (titulaire), Bruno Hébrard (suppléant)
ABT (Allier Bourbonnais Territoires)	Émilie Pallienne du Plaix (titulaire), Jean-Hugues Bel (suppléant)

LE MOT DU MAIRE

Chères Coulandonnaises, chers Coulandonnais,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve à travers ce nouveau bulletin municipal. Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouvelle mise en page… mais toujours la même volonté : vous informer au mieux et partager avec vous la vie de notre commune, ses projets, ses moments d'échange et son dynamisme.

Le nouveau conseil municipal est désormais pleinement en place. Vous retrouverez dans ce bulletin la composition des différentes commissions ainsi que les délégations de vos élus. Depuis plusieurs semaines déjà, les réunions de travail se succèdent et chacun prend progressivement ses marques. Être élu, c'est avant tout travailler ensemble, échanger, écouter, faire des choix parfois importants, mais toujours avec l'envie de servir au mieux notre commune et ses habitants.

Sous l'impulsion de la commission Vie locale, la municipalité souhaite également mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes. L'objectif est de permettre à nos enfants de s'impliquer dans la vie de la commune, de proposer des idées, de participer à des projets et de découvrir concrètement les valeurs de la citoyenneté. Nous croyons fortement que leur regard, leur enthousiasme et leur engagement peuvent être une véritable richesse pour Coulandon.
Dans le même esprit, la commission soutient aussi l'initiative des habitants avec la création d'un collectif de bénévoles. Ce groupe permettra à toutes les personnes qui le souhaitent de participer à différents projets et actions locales, dans un esprit de solidarité, de partage et de convivialité. Parce qu'une commune vivante se construit avant tout grâce à l'implication de chacun.

Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit son engagement au service des habitants en favorisant les moments de rencontre et de solidarité au sein de notre commune. Je souhaite remercier chaleureusement les nouveaux bénévoles qui ont rejoint le CCAS pour ce mandat et qui participent activement à ses actions. Par ailleurs, le repas des aînés aura lieu le 10 octobre 2026, un moment toujours apprécié de partage et de bonne humeur.

J'adresse également un grand merci à l'ensemble des associations de notre commune, qui s'investissent tout au long de l'année pour vous proposer de nombreuses manifestations et animations. La municipalité continuera à les soutenir dans leurs projets, notamment la création d'une future association de tricot et couture qui viendra enrichir la vie locale de notre commune.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin municipal, de beaux moments de rencontre et d'amitié dans vos quartiers, ainsi qu'un très bel été 2026 auprès de vos proches.

Bien chaleureusement,

Votre maire, Jean-Michel Griffet.



Sommaire

P. 2 : Présentation des élus et des commissions
P. 3 : Le mot du maire
P. 4 & 5 : Le budget communal
P. 6 : Les travaux
P. 7 : Les projets
P. 8 & 9 : L'enfance
P. 10 : Le mot des associations
P. 11 : La vie communale

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Préserver les services communaux grâce à une gestion au plus juste.

Le principal poste de dépenses de fonctionnement concerne les charges de personnel. Cette évolution s'explique notamment par le recrutement d'agents supplémentaires pour le service d'accueil périscolaire, afin de garantir le bien-être et la sécurité des enfants accueillis. Ces renforts permettent également de répondre aux exigences de la réglementation ainsi qu'à l'augmentation constante du nombre d'enfants fréquentant le service.

Dépenses	Réalisé 2025	Budget primitif 2026
Charges à caractère général	**224 132 €**	**217 400 €**
Achats d'études	5 143 €	- €
Electricité, Eau, Assainissement, Gaz, Carburant	30 310 €	34 500 €
Alimentation	26 130 €	30 000 €
Fournitures d'entretien	25 689 €	22 000 €
Prestations de services et locations	283 €	6 800 €
Assurances Multirisque	11 667 €	9 000 €
Autres primes assurances	1 776 €	25 000 €
Maintenance	27 398 €	12 000 €
Entretien Terrains et Bâtiments publics	64 415 €	23 000 €
Entretien Voirie	909 €	5 000 €
Entretien Matériel roulant	258 €	20 000 €
Divers	1 366 €	2 000 €
Rémunération d'intermédiaires, honoraire	2 251 €	1 500 €
Publication, Cérémonies, CCAS	6 642 €	10 000 €
Déplacements et missions	1 495 €	200 €
Frais postaux et bancaires	5 159 €	4 400 €
Cotisations divers	11 784 €	10 000 €
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 457 €	2 000 €
Charges de personnel et frais assimilés	**262 861 €**	**318 477 €**
Charges de personnel	256 602 €	308 477 €
Autres personnel extérieur	2 329 €	6 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	3 930 €	4 000 €
Atténuation de produit	**31 €**	**500 €**
Dégrèvement JA et Fond péréquation	31 €	500 €
Autres charges de gestion courante	**62 698 €**	**57 725 €**
Indemnités des élus	28 879 €	32 000 €
Cotisations retraite et sécurité sociale	1 188 €	1 500 €
Autres contributions	20 631 €	15 000 €
Subventions	12 000 €	9 225 €
Charges financières	**8 154 €**	**13 500 €**
Intérêts réglés à l'échéance	8 154 €	13 500 €

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Maximiser les subventions pour concrétiser les projets communaux

Les principaux investissements prévus pour 2026 concernent la rénovation de l'appartement attenant au restaurant, qui n'avait pas bénéficié de travaux depuis de nombreuses années, ainsi que la transformation de l'ancien bâtiment de la crèche. Pour ce second projet, la commune sollicitera des subventions. Le bâtiment étant actuellement utilisé par les enfants de l'accueil de loisirs, les travaux ne pourront être envisagés qu'à l'été 2027, le délai étant trop court pour obtenir les financements nécessaires cette année.

Budget investissement 2026	
Voirie : Chemin de la zone artisanale	5 000 €
Transformation ancien bâtiment de la crèche	46 000 €
Rénovation appartement attenant au restaurant	44 000 €
Consolidation du mur du cimetière	16 000 €
Achat de matériel et d'outillage	6 000 €
Achat de mobilier urbain	600 €
Achat de matériel informatique pour l'école	1 300 €
Rénovation du mécanisme des cloches de l'église	2 241 €
Achat panneaux de signalisation	3 000 €
2e tranche des travaux de la salle polyvalente (sécheresse)	11 759 €
Installation de dalles acoustiques à l'accueil de loisirs	1 369 €



LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT INCHANGÉS

BUDGET DU RESTAURANT (AUBERGE)

Le budget du restaurant (Auberge)	
Investissements 2025 (achat de matériel pour la cuisine, mise aux normes, installation de la climatisation...)	20 132 €
Excédent 2025	26 950 €
Budget de fonctionnement 2026	12 963 €
Pas d'investissement prévu en 2026	

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

La commune poursuit son soutien aux associations et organismes locaux grâce à l'attribution de subventions. Ces aides permettent d'accompagner les actions sportives, culturelles, sociales et éducatives qui participent au dynamisme de la vie communale et renforcent le lien entre les habitants.

Soutien communal aux associations et organismes	
Association Coul'en gym	250 €
Association Les Belettes	7 500 €
Amicale laïque des pompiers	100 €
Coopérative scolaire	800 €
DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale)	50 €
VMEH (Visite des malades dans les établissements hospitaliers)	50 €
Apprentissage (école d'un enfant de Coulandon)	125 €
ACPG - CATM (Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc)	50 €

LES TARIFS 2026

Accueil périscolaire	Revenus < à 20 000 €	Revenus entre 20 000 € et 40 000 €	Revenus entre 40 000 € et 60 000 €	Revenus > à 60 000 €
Matin (par jour)	1.25 €	1.50 €	1.70 €	2.10 €
Soir (par jour, avec goûter)	1.60 €	1.90 €	2.15 €	2.60 €

Cantine (par jour)	
Enfant	Adulte
2.90 €	6 €

Salle polyvalente	Particuliers résidant sur la commune	Particuliers ne résidant pas sur la commune	Associations siégeant sur la commune	Associations ne siégeant pas sur la commune
Location 1/2 journée	80 €	110 €	55 €	80 €
Location 1 journée	150 €	200 €	110 €	160 €
Location 2 jours consécutifs	280 €	380 €	-	-

Les associations siégeant sur la commune bénéficient de la gratuité de la salle polyvalente pour quatre évènements dont leur assemblée générale.

Options	
Forfait vaisselle	38 €
Forfait chauffage 1 journée	45 €
Forfait chauffage week-end	80 €
Forfait ménage	120 €

Cimetière				
Durée	Colombarium	Cavurne	Tombe simple	Tombe double
15 ans	525 €	60 €	100 €	200 €
30 ans	840 €	80 €	160 €	320 €
50 ans	1440 €	150 €	300 €	600 €

Jardin du souvenir	Dispersion des cendres	20 €
	Emplacement sur le support de mémoire (plaque à la charge de la famille)	50 €
Scellement d'une urne sur une tombe		30 €
Dépôt d'une urne supplémentaire sur une tombe, une cavurne ou un colombarium		30 €
Forfait utilisation du caveau provisoire		60 €







Depuis le début de l'année, la commune de Coulandon poursuit ses actions d'entretien et d'amélioration du cadre de vie au bénéfice des habitants.

Parmi les interventions réalisées ces derniers mois, une campagne d'élagage a été engagée sur les tilleuls du bourg. Environ la moitié des arbres a déjà fait l'objet d'une intervention. Ces travaux ont pour objectif d'assurer leur bon développement, de préserver leur état sanitaire et de garantir davantage de sécurité pour les usagers tout en maintenant la qualité paysagère du centre-bourg.

Par ailleurs, la commune a procédé au réaménagement du jardin du restaurant. Cette opération vise à améliorer l'esthétique et la fonctionnalité de cet espace, afin d'offrir un cadre plus agréable aux habitants comme aux visiteurs et de contribuer à la valorisation du cœur du village.

En complément de ces chantiers, les services communaux poursuivent tout au long de l'année les travaux d'entretien courant et les interventions régulières nécessaires au bon fonctionnement des équipements et des espaces publics : entretien de la voirie, espaces verts, suivi du patrimoine communal et interventions du quotidien.

Ces actions, parfois discrètes mais essentielles, participent à maintenir un cadre de vie agréable et à répondre aux besoins des habitants.





Dans le cadre de sa démarche en faveur de la réduction des déchets, la commune de Coulandon, en partenariat avec le SICTOM Nord Allier, a installé un composteur partagé au bourg, à gauche de l'accueil périscolaire, derrière la Place des Platanes.

Accessible à tous les habitants, il permet de valoriser les biodéchets (épluchures, fruits et légumes, marc de café…) en compost naturel et de réduire les déchets ménagers. Il est également utilisé par la cantine, la crèche, l'école et le restaurant.

La municipalité remercie le SICTOM Nord Allier pour son accompagnement ainsi que les participants à l'inauguration du 12 juin. Des bio-seaux sont disponibles gratuitement en mairie : **venez en retirer un et participez au compostage partagé !**



INFORMATION AUX PROPRIÉTAIRES TERRIENS ET AGRICULTEURS

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier Aval s'est engagée à réaliser un inventaire des zones humides de la commune. Commencé en 2019, sur l'ensemble de son territoire d'intervention, cet inventaire n'apportera pas de réglementation supplémentaire. Il permettra d'améliorer les connaissances et l'information sur les zones humides expertisées.

Des techniciens du bureau d'étude Écosphère réaliseront des expertises de terrain, sur la commune de Coulandon, de mai à l'automne 2026.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du SAGE Allier Aval (www.sage-allier-aval.fr) ou contactez la chargée d'opération de l'étude : contact-sageallieraval@eptb-loire.fr – Lucie Marcadet : 06 45 65 05 32.

Par ailleurs, RTE engage des travaux de renforcement de la ligne électrique 63 000 volts traversant la commune, de Moladier à Garanjou. Des expertises de terrain seront menées par le cabinet BIOTOPE de mai 2026 à mars 2027.

Pour plus d'informations, contactez Jean-Laurent SAGE au 06 46 13 19 28 ou consultez le site internet : rte-france.com.

Delage Electricité
Travaux et dépannage
Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
Quentin DELAGE
06.76.75.74.94
quentin-delage@orange.fr
7, chemin des Vignes
03000 COULANDON
Siret 915 222 707 000 19

ADN TRAVAUX PUBLICS
09 81 42 49 27
contact@adn-tp.com
ENTRETIEN ET REPARATION DE VOIRIE
Notre objectif principal, votre satisfaction !
ZA du Larry - 03400 Toulon-sur-Allier
Suivez-nous !
www.adn-tp.com

LA RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT ATTENANT AU RESTAURANT

La municipalité a engagé des travaux de rénovation de l'appartement attenant au restaurant «Maison B». Les locaux, qui n'avaient pas bénéficié de rénovation depuis une dizaine d'années, nécessitaient une remise en état.
Le conseil municipal a donc souhaité profiter du changement de locataire pour entreprendre plusieurs améliorations : remplacement de certaines menuiseries abîmées, changement des sols à l'étage, rénovation complète de la salle de bain ainsi qu'un rafraîchissement des murs.
Ces travaux, destinés à améliorer le confort et l'attractivité du logement, représentent un montant de 44 000 €.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA CRÈCHE

Face à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis sur les temps périscolaires, les locaux de la garderie sont devenus trop exigus. L'ancien bâtiment de la crèche est ainsi aujourd'hui utilisé pour accueillir une partie des effectifs.
Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'optimiser l'utilisation de cet équipement communal, la municipalité souhaite réaménager cet espace. L'objectif est de maintenir son usage pour les activités périscolaires tout en permettant, sous réserve de l'accord des autorités compétentes, sa mise à disposition aux associations de la commune et aux particuliers pour l'organisation de manifestations pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes.
Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 46 000 €. Les demandes de subventions seront déposées cette année et les travaux devraient débuter à l'été 2027.

LA COMMUNE ÉLABORE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les communes françaises sont toutes plus ou moins exposées à un ou plusieurs risques naturels, tels que, pluies torrentielles, tempêtes, canicules ou pandémie par exemple. Les maires des communes, dans l'exercice de leur pouvoir de police administrative, ont une responsabilité dans la préparation à la gestion de crise. Cela passe notamment par la réalisation, dans chaque commune concernée par un risque majeur, d'un plan communal de sauvegarde.

L'objectif du PCS est de mettre en œuvre une organisation fonctionnelle réactive en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. L'anticipation des risques va permettre de coordonner les moyens et les services existants pour optimiser la réaction. Le PCS organise la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune pour protéger la population et faire face à un événement de sécurité civile et si nécessaire à une situation de crise.
Le conseil municipal a donc décidé de mettre en place, courant 2026, un Plan Communal de Sauvegarde.

VIVRE ENSEMBLE : LANCEMENT D'UN COLLECTIF DE BÉNÉVOLES



La commune souhaite encourager la création d'un collectif de bénévoles ouvert à tous les habitants au service du lien social et de la dynamique locale.
Ce projet a pour ambition de donner à chacun la possibilité de s'impliquer selon ses envies, que ce soit pour proposer des idées, participer ponctuellement ou contribuer à l'organisation des actions.
Ce collectif bénéficiera du soutien actif de la municipalité, notamment pour la mise à disposition de moyens matériels et de salles communales.
Il sera également accompagné par la commission Vie locale, qui travaillera en étroite collaboration avec les bénévoles afin de construire et structurer les différents projets.
L'objectif est de favoriser l'émergence d'initiatives locales et de permettre à chacun de contribuer à la vie du village.
Aucune compétence particulière n'est requise : seule l'envie de participer et de partager des moments conviviaux est nécessaire.
Les habitants intéressés sont invités à se faire connaître en mairie avant le 30/09/2026.
Une réunion publique sera organisée le vendredi 11 septembre à 19h à la salle polyvalente.
Elle permettra de réunir les volontaires, d'échanger sur les idées d'activités et de définir ensemble les premières actions du collectif.

L'esprit Sport & Bien-être
100% GRATUIT - 100% POSITIF - 100% LOCAL
SUIVEZ-NOUS ! By Aude & Julie
ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
Pour lire tous nos magazines rendez-vous sur : www.espritsportetbienetre.fr

espace Shanti
Accompagnement de la Personne & Mieux-Être
Stages & Ateliers
Cours hebdomadaires de Yoga, Danse, Tai Ji Gong, Méditation...
Consultations psychologue diplômée d'état, sur RV
Gîte
Hébergement jusqu'à 8-10 Personnes
06 73 73 45 91
contact@espace-shanti.com
UN LIEU POUR SE RELIER ET SE RESSOURCER à Coulandon
www.espace-shanti.com

L'ÉCOLE

9 ÉLÈVES PARTENT EN 6E À LA RENTRÉE 2026-2027.

LES EFFECTIFS

Les effectifs pour la rentrée 2026-2027 seront sensiblement les mêmes :

6	8	10	10	5	12	9	7	5	soit	72
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		enfants

24	27	21
TPS-PS-MS	GS-CP-CE1	CE2-CM1-CM2

UNE DES SORTIES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

GRAINES DE MAI le 29 mai

GS-CP-CE1 Spectacle le matin « Les moyens du bord »
TPS-PS-MS Spectacle l'après-midi « Ode à l'ennui »

RYTHMES SCOLAIRES

Pas de changement pour l'année 2026-2027.
Fonctionnement sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.



CARNAVAL

Toutes les sections de notre école ont participé.
L'école maternelle a donné un petit récital de chansons sous le préau, puis tous les enfants ont défilé dans le bourg de Coulandon, rejoints par les petits de la crèche, avant de s'élancer sur le terrain de sports pour une bataille de confettis à laquelle enseignants et certains parents ont participé. Une chasse aux œufs a suivi.



Maison B
RESTAURANT
1 place du Bourg, 03000 COULANDON
contact@restaurantmaison-b.fr
09 56 63 87 84



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Les enfants de l'école ont assisté nombreux à la cérémonie du 8 mai. Ils ont lu le texte de l'Union Française de Combattants et Victimes de Guerre, préparés et accompagnés par leur enseignante, Magali Marret.

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES KANGOUROUS »

DE BEAUX PROJETS ET DES ACTIVITÉS VARIÉES À L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Les enfants de l'accueil de loisirs « Les Kangourous » ont participé à de nombreuses activités variées et conviviales.
Le 28 janvier 2026, une **matinée sportive** a été organisée avec le centre de loisirs de Neuvy, permettant aux enfants de partager un moment dynamique et chaleureux. Durant les vacances de février, l'animation **« Just'Dance – pantoufles et baskets »** a rencontré un beau succès, mêlant musique, danse et bonne humeur. Les vacances d'avril ont quant à elles mis les enfants aux fourneaux avec un **atelier pâtisserie** très apprécié.
Les sorties et projets créatifs ont également rythmé les derniers mois, comme la sortie vélo du mercredi 20 mai ou encore la réalisation de panneaux décoratifs par les enfants pour embellir le réfectoire.
Enfin, l'accueil de loisirs continue d'améliorer le confort des enfants grâce à de nouveaux équipements, avec l'installation de plafonniers anti-bruit et l'achat de nouveaux poufs.



LA CRÈCHE « LES BELETTES »

Pour ce début d'année 2026, les enfants de la crèche ont pu participer à différents temps forts. À l'initiative d'une professionnelle, une **rencontre médiation animale** a été organisée au sein de la crèche. Les enfants ont ainsi pu s'occuper d'un chien, de lapins et de cochons d'Inde. Très régulièrement, les enfants font des **promenades** dans Coulandon, ce qui leur permet de découvrir davantage le monde extérieur, tout en faisant parfois des activités spéciales en balade. En parallèle, les enfants assistent souvent à des **séances de lecture d'histoires** avec une bénévole de l'Association «Lire et faire lire».
Le grand espace extérieur de la crèche permet aux enfants de sortir fréquemment afin de profiter du grand air et prendre, chaque fois que cela est possible, les goûters et les repas du midi dehors.
Enfin, comme chaque année, les enfants ont pu **fêter le carnaval avec l'école.** Un grand moment festif, de partage et de rires.







CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À COULANDON

La commune de Coulandon souhaite donner la parole aux plus jeunes avec la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Tu habites la commune et tu as **entre 8 et 12 ans** ?
Rejoins cette nouvelle **aventure citoyenne** pour participer à la vie de la commune, proposer des idées, monter des projets et représenter les jeunes de Coulandon.
Le Conseil Municipal des Jeunes permettra aux enfants de **s'investir concrètement dans des actions et projets** autour de la citoyenneté, de l'environnement, des loisirs ou encore des animations communales.
Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet.

Contact mairie :
Téléphone : 04.70.44.50.09
Mail : mairie-coulandon@orange.fr
Site internet : www.mairie-coulandon.fr

COULANDON À PIED

Le samedi 5 juillet, ce sera le clap de fin de saison pour les 98 adhérents de Coulandon à pied qui ont eu une année bien remplie avec une forte participation aux différentes activités hebdomadaires proposées par l'équipe dirigeante.
Après les vacances, tous les participants seront heureux de reprendre l'activité le 19 septembre et d'accueillir de nouveaux pratiquants.
Renseignements sur le site internet : coulandonapied.fr ou au 06.86.49.36.68.


Sortie à Saint Léon et Châtelperron le 30 mai 26.



COUL'ART

L'atelier peinture de l 'association COUL'ART se terminera le lundi 29 juin.
La reprise aura lieu le lundi 7 septembre.
De nouveaux adhérents doivent nous rejoindre.
Si vous souhaitez venir nous voir ou faire un essai, n'hésitez pas.
Salle au-dessus de la mairie - tous les lundis - de 15h à 18h30.

COUL'EN GYM

La saison 2025-2026 de l'association Coul'en gym a rassemblé 25 adhérents qui, tout au long de l'année, ont bravé le froid, la chaleur et la démotivation pour se retrouver les jeudis soir à 19h au gymnase de l'IME pour 1 heure de sport. Chaque semaine, c'est faire du sport ensemble, pour se muscler, s'entretenir, essayer de se dépasser, se soutenir ou se défier les uns les autres. Mais c'est aussi prendre du temps pour soi, prendre des nouvelles les uns les autres, échanger avant de ne plus avoir de souffle (oui, le coach veille à ce qu'on se donne à fond) ... Cette année a commencé avec la brocante, le 14 septembre 2025, avec une météo mitigée. Mais malgré les gouttes de pluie, les exposants étaient présents et il y a eu de belles affaires de faites. Nous avons également organisé la friperie, en mars, à la salle polyvalente. Là encore, il y avait de belles choses à chiner, pour renouveler sa garde-robe. Ces deux temps sont des occasions pour faire connaître notre association et nos activités, mais aussi d'apporter un peu de convivialité au village. D'ailleurs, notez bien la date du 20 septembre 2026, pour la prochaine brocante !
Nos séances de sport ont lieu de septembre à début juillet, et sont ouvertes à tous, homme et femme, de la commune ou non. Le coach veille à proposer des exercices variés, accessibles à tous. N'hésitez pas à nous contacter.

Dates à retenir :
Brocante : dimanche 20 septembre 2026 sur la place
Friperie : mars 2027 à la salle polyvalente

Coordonnées de l'association :
Présidente : Corinne OLÉON - 06.50.96.82.86 - coulangym@gmail.com
Trésorière : Marie-Laure MITTON
Secrétaire : Isabelle MANGIN - 06.73.88.62.02



WARGAME BOURBONNAIS

Association de modélisme et jeux de sociétés, en particulier jeux de bataille fantastiques sur plateaux futuristes «Warhammer 40 000» et médiéval « Warhammer : The old world » (échelle 30 mm).
Le principe de ces deux jeux est d'assembler et peindre des figurines, puis de disputer des parties contre un adversaire sur un plateau de jeu de 1m X 1,50m, agrémenté de décors pour renforcer la dimension stratégique (et visuelle) du jeu.
La partie se déroule au tour par tour, les figurines sont déplacées par leur joueur et combattent au moyen de jets de dés permettant de maintenir un côté aléatoire et le suspense des parties !
Organisation d'un tournoi en mai 2026 regroupant 30 joueurs à la salle polyvalente de Coulandon.
L'association se réunit les samedis après-midi de 14h à 19h à la mairie de Coulandon. Nous vous accueillerons avec plaisir pour vous faire découvrir notre association !
Contact : wargames.bourbonnais@yahoo.com ou 06.74.16.13.58.

COMITÉ DES FÊTES DE COULANDON

Suite à l'assemblée générale tenue le 19 mai 2026 ainsi qu'au vote qui s'en est suivi, nous vous présentons le nouveau bureau du comité des fêtes de Coulandon. La présidente est maintenant Lucie VILLENEUVE, le trésorier reste Alain CLOIX et Marion DUMAX-BAUDRON, adjointe. Cette dernière est également secrétaire avec Catherine LEJOSNE, adjointe. David SACCARD, membre actif son et lumière, maintient aussi son poste.
Comme chaque année, la fête de la musique est un évènement incontournable de notre village.
Cet évènement lui aussi change de nom et devient **« COULANZIK »**.
Le bureau souhaite faire émerger plusieurs projets dont une bourse aux jouets / vêtements, un loto... et maintenir la brocante et le tournoi de pétanque. Les dates restent cependant à définir.
Nous comptons sur votre soutien et tous les bénévoles sont les bienvenus !
À très vite sur nos évènements !

UNE NOUVELLE ASSOCIATION CRÉATIVE BIENTÔT À COULANDON !

Envie d'apprendre, de partager un moment convivial ?
Deux habitantes de Coulandon souhaitent créer une nouvelle association autour du tricot et de la couture. Des ateliers accessibles à tous seraient proposés. Dans une ambiance chaleureuse, chacun pourra apprendre, échanger des astuces et laisser libre cours à sa créativité. Afin de construire ce projet au plus près de vos envies, nous vous invitons à compléter le document joint à ce bulletin et à le déposer en mairie.
N'hésitez pas à vous faire connaître : cette belle aventure ne demande qu'à commencer !

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 2 mars 2026
Vote des taux d'imposition
Règlement du cimetière
Tarifs des concessions funéraires et divers
Tarifs accueil de loisirs périscolaire - Année scolaire 2026-2027
Tarifs des repas de la cantine scolaire – Année scolaire 2026-2027
Tarifs de location de la salle polyvalente
Vote des subventions communales 2026
Fixation des taux de promotion interne

Conseil municipal du 17 mars 2026
Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Budget principal « Commune »
Affectation des résultats 2025 - Budget principal « Commune »
Vote du budget primitif 2026 - Budget principal « Commune »
Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Budget annexe « Multi-services/Auberge »
Affectation des résultats 2025 - Budget annexe « Multi-services/Auberge »
Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe « Multi-services/Auberge »

Conseil municipal du 22 mars 2026
Election du Maire
Création des postes d'adjoints
Election des adjoints

Conseil municipal du 30 mars 2026
Délégation du Conseil Municipal au Maire
Mode de désignation des représentants
Création des commissions municipales et désignations de leurs membres
Délégués à la commission locale d'évaluation des transferts de charges
Délégués au SIVOM eau-assainissement Rive Gauche Allier
Délégués au SICTOM Nord Allier
Délégués auprès du collège électoral de l'arrondissement de Moulins
Délégués auprès de l'Allier Bourbonnais Territoires (ABT)
Délégués auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Correspondants défense
Correspondants sécurité routière
Correspondants pandémie
Correspondants ambroisie
Représentants auprès de l'association Familles rurales « Les Belettes »
Délégués auprès du centre social l'Escale

Conseil municipal du 21 mai 2026
Indemnités des élus
Dissolution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
Création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
Création emploi permanent de rédacteur Catégorie B
Tarifs de location de la salle polyvalente

Conseil municipal du 5 juin 2026
Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire
Modification du temps de travail d'un emploi permanent – adjoint d'animation

ETAT CIVIL

NAISSANCES Bienvenue à ...	
MARCHAND Marcel, Bernard, Jean	21/12/2025
GOME MARTIN Mia, Ana, Françoise	04/03/2026
DELAGE Léon, Dominique, Hervé	19/06/2026

MARIAGES Tous nos voeux de bonheur à ...	
PARIS Thomas, Maxime et WILHELM Rachel	30/05/2026
MAUBROU Thibault, Jules, Victor et CELLIER Floriane, Jeanine, Denise	27/06/2026

DECES Nous regrettons ...	
DEVEAUX Hubert, Jean Marie, Maurice	10/05/2026

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE, NOUVEAU CCAS

5 conseillers municipaux et **5 bénévoles**, habitants de Coulandon, forment le nouveau **centre communal d'action sociale** autour du maire, Jean-Michel Griffet.

Membres conseillers : Sylviane Bel-André, Héline Bréchignac, Christine Chevalier, Émilie Pallienne du Plaix, Catherine Paul.

Membres bénévoles : Monique Garçon, Isabelle Mangin, Lionel Pacaut, Élisabeth Tourret, Patrice Wronecki.



Une première rencontre a permis de faire connaissance et d'échanger sur de prochaines actions à mettre en œuvre dans la commune, en partenariat avec tous. Cette année, le **repas des aînés aura lieu samedi 10 octobre 2026**, à la salle polyvalente.

Un courrier d'invitation sera distribué, début septembre, par les membres du CCAS à toutes les personnes de plus de 70 ans. N'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la mairie, si vous pensez avoir été oublié.

COULANDON



Directeur de la publication : Jean-Michel Grillet – Maire de Coulandon – **Création & mise en page :** Emilie Deschamps Conseil & Communication, 4 impasse de la Plantière, Coulandon
Photos : Commune de Coulandon – **Illustrations :** Images générées par intelligence artificielle – **Impression :** Les Imprimeries Réunies, 16 rue de Refembre, Moulins
Tirage : 350 exemplaires – **Distribution gratuite à tous les habitants** – Publication bimestriel

Mairie de Coulandon
10 place du Bourg 03000 COULANDON
Tel : 04.70.44.50.09 - Mail : mairie-coulandon@orange.fr
Ouverture : lundi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h, vendredi de 13h à 16h.
Permanence des adjoints tous les samedis de 10h à 11h.
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

Pour rester informés des actualités, événements et informations pratiques de la commune, scannez les QR codes pour télécharger l'application Intramuros et suivre la page Facebook de la Commune.

www.mairie-coulandon.fr